



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2019

(re)découvrez
oney

SOMMAIRE

Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

•

1. Déclaration du responsable du rapport financier	3
2. Rapport de gestion sur les comptes consolidés de ONEY BANK.....	4
A] Environnement économique.....	5
B] Faits marquants et activité de la période	5
C] Perspectives pour l'année 2019	7
D] Principaux risques auxquels est soumis Oney Bank	7
E] Gestion des fonds propres.....	8
3. États financiers consolidés	11
A] Bilan actif consolidé.....	11
B] Bilan passif consolidé	12
C] Compte de résultat consolidé.....	13
D] État consolidé du résultat global.....	14
E] Tableau de flux de trésorerie	15
F] Tableau de passage des capitaux propres.....	16
4. Annexes aux comptes consolidés	17
5. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	

DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

au 30 juin 2019
en vertu de l'Article 3(2)(C)
de la Loi Transparence

Nom du Responsable

Jean-Pierre Viboud, Directeur Général de Oney Bank

Attestation du Responsable

« Je déclare qu'à ma connaissance, les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2019 sont établis conformément au corps de normes comptables applicable, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de celle-ci et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Croix, le 22 août 2019

JEAN-PIERRE VIBOUD

Directeur Général
ONEY BANK

ONEY BANK

Société Anonyme à Conseil d'Administration

Au capital de 50.741.215 euros

40 Avenue de Flandre 59170 CROIX

RCS Lille Métropole B 546 380 197

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS au 30 juin 2019

A] Environnement économique

Le taux de chômage de la zone euro poursuit sa baisse. En mai 2019, il s'établit à 7,5% sur les 19 pays de la zone euro. La France se situe au-dessus de la moyenne de la zone euro avec un taux de chômage à 8,6%.

Le Fonds Monétaire international (FMI) a de nouveau baissé sa prévision de croissance mondiale à 3,3 % cette année après un 3,6% en 2018. Il voit rebondir la croissance en 2020 pour retrouver son rythme de 3,6 % tout en avertissant que, dans l'environnement actuel, elle ne devrait pas accélérer plus à moyen terme.

En France, la croissance des crédits à la consommation aux particuliers se maintient à un rythme soutenu (+5,6 % en mars 2019 après +6,1 % en décembre 2018), celle-ci est principalement portée par les prêts amortissables (+5,1 %) et les crédits-bails (+16,8 %).

B] Faits marquants et activité de la période

REFINANCEMENT :

- **NOTATION S&P :** Suite à l'annonce de prise de participation majoritaire par BPCE de 50,1% du capital de Oney Bank, l'agence Standard & Poor's a confirmé la notation court terme d'Oney Bank à A-2 et la notation long terme à BBB avec surveillance positive.
- **GESTION DE LA LIQUIDITÉ :** Pour garantir son risque de liquidité, Oney Bank dispose de 1 450 M€ de lignes de crédit bancaires confirmées (dont 617 M€ utilisées au 30 juin 2019), dont 1 331 M€ ayant une échéance résiduelle supérieure à un an.
Oney Bank dispose d'un accès aux mesures de liquidités exceptionnelles mises en place par la Banque Centrale Européenne (BCE) via la mobilisation au REPO des titres émis par le Fonds Commun de Titrisation auto-détenu « Oneycord Compartiment 1 ». Au 30/06/2019 Oney Bank utilise 355 M€ sur sa capacité de tirage de 497,2 M€.
- **STRUCTURE DU REFINANCEMENT :** Oney Bank entretient une structure de refinancement diversifiée et équilibrée. Ainsi, la structure de refinancement d'Oney Bank au 30 juin 2019 est composée de dettes représentées par des titres, de dettes bancaires (dont TLTRO II de la BCE), d'épargne de particuliers et de financement de la maison mère.

ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS

Un déploiement toujours plus important du paiement fractionné en Europe, en ligne et en magasin

Au 1er semestre 2019, Oney maintient son cap et son objectif de devenir leader européen du paiement fractionné, et étend sa solution omnicanale « 3x 4x Oney » à davantage de partenaires.

En mars, Oney a signé avec ePRICE, un acteur majeur du e-commerce italien, dont le site référence plus de 4 millions de produits high-tech et électroménager. Oney devient ainsi le premier acteur en Italie à proposer le paiement fractionné en 3x 4x fois, par carte de crédit et à travers un parcours client 100% digital.

En Belgique, Oney a conclu un partenariat avec Midas et Intersport pour déployer sa solution de paiement fractionné dans leurs parcs de magasins. Les clients des deux enseignes bénéficient d'un parcours d'achat et de financement entièrement simplifié et digital, via smartphone.

En Espagne, Oney s'est associé à la FNAC, leader local du de e-commerce électronique, ainsi qu'à Décathlon, qui proposera le « 3x 4x Oney » dans tous ses magasins (plus de 150), dans les prochains mois avec les options 3, 4, 6 ou 10 paiements et très prochainement sur son site de e-commerce.

Enfin, en France, le développement de la solution « 3x 4x » s'est également intensifié : en magasin, comme en ligne, et dans de nouveaux secteurs (voyages scolaires et linguistiques, sports...). Parmi les partenariats signés au 1er semestre figurent des enseignes référentes sur leur marché : Intersport (dans plus de 400 magasins), Atol, Thomas Cook et Last minute.

En France, Oney a franchi un cap de plus, en lançant une offre de crédit long, avec un paiement possible jusqu'à 60 fois en ligne, et bientôt en magasin. Cette nouvelle solution enrichit la gamme de services proposés aux e-commerçants et répond aux attentes des clients, leur offrant toujours plus de liberté dans la réalisation de leurs projets. Voyages, aménagement, équipement de la personne, loisirs, ... Tous les secteurs et tous les acteurs du retail sont concernés. Après plusieurs mois de tests dans des univers différents chez plusieurs e-commerçants (Samsung.com, Alltricks, Mister Menuiserie), le crédit long proposé par Oney devrait être déployé plus largement d'ici fin 2019 sur le site web d'une vingtaine d'enseignes.

• L'INNOVATION POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Fidèle à son ADN de précurseur du paiement, Oney a lancé Well.com en Roumanie, une application numérique, qui permet le paiement en magasin avec authentification biométrique par empreinte digitale. Oney et Auchan Retail ont été les premiers acteurs à développer une telle innovation sur le marché, saluée et récompensée du prix de l'Innovation au gala « NOCASH ».

En Pologne, Oney a lancé une nouvelle entité proposant des solutions de prêt rapides, « smartney ». Les offres de prêt de Smartney sont simples, rapides et totalement digitales, et elles s'accordent avec le mode de vie des polonais. Smartney s'appuie sur les technologies les plus récentes et crée une nouvelle catégorie de produits non bancaires, à des tarifs parmi les plus bas du marché, proposant les montants et les durées les plus importantes. Aujourd'hui disponible chez les courtiers, dans les points de vente en ligne, Smartney permet aux Polonais d'obtenir un crédit à la consommation en moins de 15 minutes, et ainsi réaliser leurs projets dans un délai record.

• UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIÉTALE ET DES ENGAGEMENTS FORTS POUR UNE CONSOMMATION RAISONNÉE

Le 1er semestre 2019 a été marqué par le partage de la politique RSE de Oney, une nouvelle gouvernance pour une politique intégrée et une transformation responsable du groupe et de ses activités.

Créée avec l'ensemble des collaborateurs Oney, cette nouvelle politique incarne les engagements pris par le groupe pour faire face aux défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, et construire un monde plus durable à travers de nouvelles formes de consommation plus raisonnées.

Parmi les 9 engagements et 3 principes d'actions que comporte la politique sociétale, 3 axes forts sont de vrais partis pris pour Oney :

- Assurer l'employabilité interne et externe des Talents Oney pour que chacun d'entre eux puisse construire sa propre trajectoire.
- Donner du sens à l'ère numérique et en faire un outil de création de valeur vis-à-vis de toutes ses parties prenantes.
- Encourager la consommation raisonnée.

RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE :

Les chiffres clés de ONEY BANK au 30 juin 2019 sont :

- Un Produit Net Bancaire de 217,5 millions d'euros, en baisse de 0,3 % par rapport à juin 2018 (218,1 millions d'euros).
- Un coût du risque à 37,0 millions d'euros en juin 2019 en hausse de 9,0% par rapport au 30 juin 2018 (33,9 millions d'euros).
- Un résultat net de 25,5 millions d'euros en baisse de 16,4% par rapport au 30 juin 2018 (30,5 millions d'euros).
- Hors éléments exceptionnels et pour les activités poursuivies, le PNB est en hausse de +3,1 % par rapport au 30/06/2018 et le résultat net est stable par rapport au 30/06/2018.
- Un montant d'encours bruts global par la banque de 2,8 milliards d'euros en baisse de 0,7% par rapport à juin 2018.
- Un recrutement net de 186 000 nouveaux clients dans les 11 pays où la Banque est implantée (France, Portugal, Espagne, Pologne, Italie, Hongrie, Russie, Malte, Roumanie, Ukraine et Belgique), portant ainsi leur nombre à 7,6 millions.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE :

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du 30 juin 2019.

C] Perspectives pour l'année 2019

Oney annonce un 1er semestre marqué par un tournant clé dans son histoire : la prise de participation majoritaire par BPCE de 50,1% du capital de Oney Bank. Après l'obtention des autorisations des autorités compétentes, ce partenariat long-terme permettra à Oney de renforcer sa position de leader européen du paiement fractionné et d'accélérer ses projets de développement en Europe, notamment grâce à son positionnement de banque digitale de proximité.

D] Principaux risques auxquels est soumis Oney Bank**EXPOSITION AUX RISQUES DE LIQUIDITÉ :**

Afin de limiter son risque de liquidité, Oney Bank adopte une politique de refinancement raisonnée :

- Diversification des modes de financement et des contreparties permettant de garantir une répartition satisfaisante des financements conformément aux recommandations du comité de réglementation bancaire et financière.
- Couverture de 100% du besoin moyen de refinancement par des ressources tirées à plus d'un an et des lignes bancaires confirmées.

Oney Bank est soumise au ratio Bâle III LCR (Liquidity Coverage Ratio). A ce titre, elle dispose en permanence, depuis le 30 septembre 2015, d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) lui permettant de faire face à ses sorties nettes de trésorerie à 30 jours dans un scénario stressé. Depuis le 1er janvier 2018, conformément à la réglementation en vigueur, un minimum de couverture de 100% des sorties nettes de trésorerie à 30 jours est respecté.

Oney Bank doit respecter un seul covenant pour le maintien des lignes de refinancement fait dans le cadre du Club deal (ligne syndiquée confirmée de 500 millions d'euros) et de certaines lignes confirmées. Le ratio est défini comme tel : Encours de crédit totaux > Dettes financières nettes, c'est-à-dire la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée par un titre et diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires

(caisses, banques centrales et CCP), par les placements et les créances sur les établissements de crédit ainsi que par la valeur brute des actifs de catégorie HQLA.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT :

La politique financière de Oney Bank vise à protéger la marge financière contre les évolutions futures des taux d'intérêt. Elle couvre donc le risque de taux issu de ses encours de prêts à taux fixe.

Pour ce qui est de la couverture des encours d'emprunts à taux révisable et compte tenu des possibilités de répercuter commercialement une hausse de taux aux clients, Oney Bank couvre par opportunité ce risque.

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT :

Après plusieurs années de réduction de son risque de crédit, Oney Bank poursuit ses objectifs de stabilisation grâce à la mise en œuvre de plans d'actions sur les systèmes d'octroi et de gestion des risques.

E] Gestion des fonds propres

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droits français les directives européennes « adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit », Oney Bank est soumise au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan.

La gestion des fonds propres de Oney Bank est conduite de façon à respecter les niveaux de fonds propres prudentiels exigés par la réglementation européenne afin de couvrir les risques pondérés au titre des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de marché. Afin de s'assurer du respect de son ratio de solvabilité, Oney Bank projette une fois l'an ses capitaux propres au moment de l'établissement du plan de façon globale, et effectue un suivi de manière plus périodique à chaque arrêté trimestriel.

Depuis 2014, le montant des fonds propres est basé sur la réglementation Bâle III.

L'arrêté du 26 juin 2013 transpose dans la réglementation française le dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive) (575/2013 et 2013/36/UE). Le texte définit les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement » et les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1er janvier 2014.

Conformément à ces dispositions, Oney Bank intègre depuis 2014, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD.

Les fonds propres sont répartis en deux catégories :

- Les fonds propres de catégorie 1 « Tier 1 » composés en deux parties :
 - les fonds propres de base (Common Equity Tier 1 « CET 1 ») correspondent aux capitaux propres part du groupe et retraités notamment des gains et pertes latents,
 - les fonds propres additionnels (Additional Tier 1 « AT1 ») : correspondent aux instruments de dette perpétuelle,
- Les fonds propres de catégorie 2 « Tier 2 » : correspondent aux dettes subordonnées.

NIVEAU DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
CALCULÉS CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION :

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Capitaux propres consolidés, part du groupe	581,2	570,3
Dividendes distribuables	-7,6	-15,8
Réserves de cash flow hedge	+0,6	+0,8
Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	-50,9	-52,2
Impôts différés liés aux pertes fiscales	-7,2	-6,9
Franchise et ajustements liés à la période transitoire	0	-2,7
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1 (Tier 1)	516,1	493,6
Dettes subordonnées (hors déductions complémentaires)		
Ajustements liés à la période transitoire et IRBA	7,0	7,2
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (Tier 2)	7,0	7,2

Le montant des fonds propres réglementaires à fin juin 2019 est de 523,1 M€, contre 500,9 M€ en décembre 2018. En 2019 comme en 2018, Oney Bank a répondu à ces exigences réglementaires.

RATIOS CONSOLIDÉS

	BÂLE 3 JUN 2019	BÂLE 3 DÉCEMBRE 2018	BÂLE 3 DÉCEMBRE 2017	BÂLE 3 DÉCEMBRE 2016
Ratio /Tier 1	16,9	15,9%	17,0%	16,3%
Ratio /Tier 2	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%
Ratio de solvabilité bâlois	17,1%	16,1%	17,0%	16,3%
Ratio LCR	134,4%	143,0%	100,5%	93,8%

Le ratio de solvabilité s'élève à 17,3 % en 2019 avant déduction de 30% du résultat.

Le Conseil d'Administration

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
au 30 juin 2019

•

A] Bilan actif consolidé

ACTIF (en K€)	IFRS-EU 30/06/2019		IFRS-EU 31/12/2018	
Caisse, banques centrales		377 777		400 841
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		5 170		3 199
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0		0	
Autres actifs financiers à la juste valeur par le résultat	5 170		3 199	0
Actifs financiers disponibles à la vente		0		0
Instruments dérivés de couvertures		467		2 161
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		1 302		1 177
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0		0	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	1 302		1 177	
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti		2 657 592		2 672 861
Titres de dettes	0		0	
Prêts et créances - Etablissements de Crédit	254 606		187 550	
Prêts et créances - Clientèle	2 402 987		2 485 311	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		0		0
Titres mis en équivalence		3 922		3 459
Immobilisations corporelles		46 075		39 671
Immobilisations incorporelles		20 363		21 789
Goodwill		31 478		31 478
Actifs d'impôts différés		44 273		49 462
Actifs d'impôts courants		9 470		1 803
Autres actifs et comptes de régularisation		337 435		364 207
Capital souscrit non versé				0
<i>Actifs non courants et groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente (IFRS 5 en cours)</i>				
TOTAL DE L'ACTIF		3 535 324		3 592 109
HORS BILAN		30/06/2019		31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS		6 756 810		6 750 024
Engagements de financement		6 708 371		6 701 742
en faveur d'établissements de crédit				
en faveur de la clientèle	6 708 371		6 701 742	
Engagements de garantie		48 439		48 282
en faveur d'établissements de crédit	48 322		48 166	
en faveur de la clientèle	177		117	

B] Bilan passif consolidé

PASSIF (en K€)	IFRS-EU 30/06/2019		IFRS-EU 31/12/2018	
Dépôts de banques centrales		0		0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		0		0
Instruments dérivés		2 317		1 312
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti		2 637 443		2 708 971
Dettes envers les établissements de crédit	1 091 685		830 254	
Dettes envers la clientèle	698 134		1 221 641	
Dettes représentées par un titre	840 083		657 075	
Dettes subordonnées	0		0	
Dettes de loyer - IFRS 16	7 541			
Provisions		9 196		12 907
Provisions techniques des contrats d'assurance		50 563		37 853
Provisions Techniques	50 563		37 853	
Dettes envers les réassureurs	0		0	
Passifs d'impôt courant		8 331		11 814
Passifs d'impôts différés		72		89
Comptes de régularisation et passifs divers		244 348		247 021
Total Passif		2 952 268		3 019 968
CAPITAUX PROPRES (en K€)				
Capitaux propres du groupe		581 228		570 343
Capital souscrit et prime d'émission	108 047		108 047	
- Capital souscrit	50 741		50 741	
- Prime d'émission	57 306		57 306	
Autres capitaux propres				
Réserves de réévaluation	0		0	
Réserves	447 687		410 232	
Résultat net	25 494		52 064	
Intérêts minoritaires		1 828		1 798
Total capitaux propres		583 056		572 140
TOTAL DES PASSIF, CAPITAUX PROPRES		3 535 324		3 592 109
HORS BILAN		30/06/2019		31/12/2018
ENGAGEMENTS REÇUS		1 295 274		1 295 569
Engagements de financement		1 283 954		1 278 002
reçus d'établissements de crédit	833 000		827 000	
reçus de la clientèle	450 954		451 002	
Engagements de garantie		41		6 288
reçus d'établissements de crédit	41		6 288	
reçus de la clientèle			0	
Engagements sur les titres		11 278		11 278
titres à recevoir	11 278		11 278	

C] Compte de résultat consolidé

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS ET OPERATIONNELS (en K€)	IFRS-EU 30/06/2019		IFRS-EU 31/12/2018		IFRS-EU 30/06/2018	
Intérêts et produits assimilés		121 279		249 453		126 685
Dont intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157		441		279	
Dont intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	120 969		248 616		126 169	
Dont intérêts des titres à revenus variables	152		396		247	
Intérêts et charges assimilés		6 455		16 985		9 678
Dont intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	2 260		5 638		3 786	
Dont intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	3 139		6 617		4 312	
Dont intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 056		4 730		1 581	
Marge net d'intérêts		114 824		232 468		117 016
Commissions (produits)	59 028		122 107		62 984	
Commissions (charges)	13 242		34 323		15 672	
Marge sur commissions		45 785		87 784		47 312
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente						
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat		2 541		385		452
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (Dividendes)		11		46		22
Gains ou pertes net résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		0		0		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		-2 219		-4 637		-1 919
Gains sur instruments financiers	167		1 657		174	
Pertes sur instruments financiers	2 386		6 295		2 093	
Ecart nets de change		4		-38		-21
Produits des autres activités		68 454		135 168		68 921
Charges des autres activités		11 907		19 220		13 730
PRODUIT NET BANCAIRE (en K€)		217 494		431 956		218 053
Charges générales d'exploitation		144 936		289 653		145 195
Dont charges de personnel	68 234		130 562		60 856	
Dont autres frais administratifs	76 702		159 091		84 339	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		4 940		13 418		3 398
Dont dotations aux amortissements des immobilisations	8 175		11 756		5 141	
Dont dotations nettes de reprises pour provisions	-3 236		1 662		-1 743	
Dont dotations nettes de reprises pour dépréciation	0		0		0	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		67 619		128 885		69 460
Coût du risque		36 984		64 370		33 933
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 635		64 515		35 527
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		446		1 173		1 325
Gains ou pertes sur actif immobilisés		9		-9		0
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0		0		0

	IFRS-EU 30/06/2019		IFRS-EU 31/12/2018		IFRS-EU 30/06/2018	
RÉSULTAT TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IMPÔT		31 089		65 679		36 852
Charge (produit) d'impôt relative au résultat des activités poursuivies		5 602		13 072		6 378
RÉSULTAT TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES APRÈS IMPÔT						
<i>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession (IFRS 5 en cours)</i>						
RÉSULTAT TOTAL		25 487		52 607		30 474
Résultat net part du Groupe	25 494		52 064			30 312
Intérêts des minoritaires	-7		543			162
Nombre d'actions	1 449 749		1 449 749			1 449 749
Résultat net part du Groupe par action	17,59		35,91			20,91

D] État consolidé du résultat global

(en K€)	30/06/2019			31/12/2018		
	Avant impôt	(Charge) Produit d'impôt	Net d'impôt	Avant impôt	(Charge) Produit d'impôt	Net d'impôt
	31 089	(5 602)	25 487	65 679	(13 072)	52 607
Eléments recyclables						
Écarts de change résultant des activités à l'étranger	(159)		(159)	(1 417)		(1 417)
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Couverture de flux de trésorerie)	269	(86)	183	368	(151)	217
Autres éléments				231		231
Eléments ultérieurement non recyclables en résultat						
Profits (pertes) actuariels des régimes à prestations définies	583		583	543	(136)	408
Autres éléments du résultat global pour la période	693	(86)	607	(275)	(286)	(561)
Résultat global de la période	31 782	(5 688)	26 084	65 404	(13 359)	52 045
Attribuable aux :						
Propriétaires de la Société mère			25 965			51 939
Intérêts minoritaires			129			106
Résultat global de période			26 094			52 045

E] Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros		30/06/2019		30/06/2018	
Résultat net avant impôt	A		31 089		36 852
Elimination des éléments non monétaires :	B		-18 930		-12 417
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		8 175		5 141	
Dotations nettes de reprises sur encours clientèle		-23 390		-14 912	
Dotations nettes de reprises sur provisions pour risques et charges		-3 710		-1 748	
Plus ou moins-values		-9		0	
Résultat net des activités abandonnées					
Autres mouvements		2		-898	
Revenus des activités opérationnelles à l'exclusion des éléments non monétaires	A+B		12 159		24 436
Augmentation des actifs/diminution des passifs (-)					
Diminution des actifs/augmentation des passifs (+)					
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle					
Prêts et avances aux clients	C	96 215		83 778	
Créances/ dettes vis à vis des établissements de crédit	C	272 563		-129 146	
Créances/ dettes vis à vis de la clientèle (dont Corporate)	C	-521 862		-134 549	
Dettes représentées par un titre	C	182 883		224 333	
Actifs et passifs financiers	C	1 008		-5 401	
Actifs et passifs non financiers	C	37 309		-7 367	
Impôts décaissés	C	-11 541		-11 306	
Autres mouvements	C	1 021		-58	
Flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle	D=A+B+C		69 754		44 719
Flux de trésorerie liés aux investissements					
Flux liés aux investissements incorporels et corporels		-6 727		-5 197	
Flux liés aux investissements financiers et aux participations		0		0	
Autres mouvements		0		0	
Variation de périmètre		0		-4 698	
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	E		-6 727		-9 895
Flux de trésorerie liés au financement					
Dividendes versés aux actionnaires		-15 755		-11 397	
Dividendes versés aux minoritaires		-808		-1 129	
Augmentation de capital		0			
Autres		121		-179	
Flux nets de trésorerie liés au financement	F		-16 442		-12 705
Flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle	D		69 754		44 719
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	E		-6 727		-9 895
Flux nets de trésorerie liés au financement	F		-16 442		-12 705
Effets des variations de taux de change			226		-424
Variation nette de trésorerie			46 812		21 696
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période			581 900		478 658
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période			628 712		500 354
Variation nette de trésorerie			46 812		21 696

F] Tableau de passage des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital et réserves							
	Part du Groupe				Total	Intérêts minoritaires		
	Capital	Prime	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
Situation au 31 décembre 2017	50 741	57 306	434 333	36 893	579 273	1 542	1 230	2 772
Affectation du résultat de l'exercice 2016			-36 893	36 893	-	1 230	-1 230	-
Augmentation de capital et émission					-			-
Impact du Cash flow Hedge			130		130			-
Réserve de conversion			-813		-813	-407		-407
Autres					-			
Plan actionnariat					-			
Divers-Retrocession crédit IS			1 058		1 058			
Divers-Première application IFRS 9*			-44 167		-44 167	-324		-324
Divers-Dividendes Auchan			-11 397		-11 397			
Divers-Géfirus					-			
Divers-PUT sur mino Hongrie					-	951		951
Divers-Dividendes Hongrie					-	-1 129		-1 129
Divers-Dividendes Pologne					-			
Divers-Ecart actuariel IFC					-			
Divers-Titres disponibles à la vente					-			
Divers-Autres			68		68	65		65
Résultat net au 30 juin 2018				30 312	30 312		162	162
Situation au 30 juin 2018	50 741	57 306	342 320	104 097	554 465	1 929	162	2 091
Affectation du résultat de l'exercice 2017					-			-
Augmentation de capital et émission					-			
Impact du Cash flow Hedge			87		87			
Réserve de conversion			-83		-83	-155		-155
Autres								
Plan actionnariat			-373		-373			
Divers-Retrocession crédit IS								
Divers-Impact de l'application IFRS 9*								
Divers-Dividendes Auchan								
Divers-Géfirus								
Divers-PUT sur mino Hongrie			-6 015		-6 015	-623		-623
Divers-Dividendes Hongrie								
Divers-Dividendes Pologne								
Divers-Ecart actuariel IFC			408		408			
Divers-Instruments de dettes JV par capitaux propres non recyclables**					-			
Divers-Autres			102		102	64		64
Résultat net au 31 décembre 2018				21 752	21 752		381	381
Situation au 31 décembre 2018	50 741	57 306	410 232	52 064	570 343	1 255	543	1 798

Situation au 31 décembre 2018	50 741	57 306	410 232	52 064	570 343	1 255	543	1 798
Affectation du résultat de l'exercice 2018			52 064	-52 064	-	543	-543	-
Augmentation de capital et émission								
Impact du Cash flow Hedge			183		183			
Réserve de conversion			-59		-59	-100		-100
Autres								
Plan actionnariat			60		60			
Divers-Retrocession crédit IS								
Divers-Impact de l'application IFRS 9*								
Divers-Dividendes Auchan			-15 755		-15 755			
Divers-Géfirus								
Divers-PUT sur mino Hongrie			615		615	708		708
Divers-Dividendes Hongrie						-808		-808
Divers-Dividendes Pologne								
Divers-Ecart actuariel IFC								
Divers-Instruments de dettes JV par capitaux propres non recyclables**								
Divers-Autres			348		348	236		236
Résultat net au 30 juin 2019				25 494	25 494		-7	-7
Situation au 30 juin 2019	50 741	57 306	447 687	25 494	581 228	1 835	-7	1 828

ANNEXES
AUX ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
résumés du premier semestre 2019

•
établis conformément aux normes comptables IFRS
adoptées par l'Union Européenne
(Chiffres en milliers d'euros - K€ ou en millions d'euros - M€)



NOTE 1 : Description synthétique du groupe21

NOTE 2 : Faits marquants et principales variations de périmètre21

NOTE 3 : Règles et méthodes.....22

NOTE 4 : Saisonnalité de l'activité30

NOTE 5 : Eléments inhabituels30

NOTE 6 : Instruments dérivés30

NOTE 7 : Prêts et créances sur les établissements de crédit31

NOTE 8 : Prêts et créances sur la clientèle32

NOTE 9 : Ecarts d'acquisition36

NOTE 10 : Impôts différés36

NOTE 11 : Passifs financiers évalués au coût amorti37

NOTE 12 : Provisions pour risques et charges38

NOTE 13 : Provisions techniques des assureurs et dettes auprès des réassureurs38

NOTE 14 : Capitaux propres- Part du Groupe.....38

NOTE 15 : Intérêts minoritaires42

NOTE 16 : Engagements hors bilan43

NOTE 17 : Produits et charges d'intérêts.....43

NOTE 18 : Produits et charges de commissions.....44

NOTE 19 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire44

NOTE 20 : Frais de personnel44

NOTE 21 : Coût du risque.....45

NOTE 22 : Impôt sur les sociétés45

NOTE 23 : Divers46

NOTE 24 : Information sectorielle46

NOTE 25 : Juste valeur47

NOTE 26 : Exposition et gestion des risques.....49

NOTE 27 : Transactions avec les parties liées55

NOTE 28 : Documents accessibles au public57

NOTE 1 :
DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

Oney Bank S.A., immatriculée sous le numéro 546 380 197 00105, est une société anonyme à Conseil d'Administration domiciliée en France au 40, avenue de Flandre à Croix (59170).

Elle est spécialisée dans toutes opérations de banque et opérations connexes à l'activité bancaire y compris la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers, le courtage en assurance et la représentation de toutes les compagnies d'assurance.

Elle est détenue à 96,3 % par Auchan Holding, société anonyme à Conseil d'Administration dont le siège est au 40, avenue de Flandres à Croix (59170).

NOTE 2 :
FAITS MARQUANTS ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

1. Faits marquants

- Notation S&P :**
Suite à l'annonce de prise de participation majoritaire par BPCE de 50,1% du capital de Oney Bank, l'agence Standard & Poor's a confirmé la notation court terme d'Oney Bank à A-2 et la notation long terme à BBB avec surveillance positive.
- Première application de la Norme IFRS 16 sur les locations :**
Le Groupe Oney a mis en œuvre cette norme dans les délais requis. Elle permet de voir figurer les contrats de location au bilan des preneurs.

Le groupe Oney a appliqué la « méthode rétrospective modifiée » et dont le droit d'utilisation est égal à la dette des loyers juste avant la date de la première application. L'impact de la première application est évalué à 6,2 M€ de droit d'utilisation de dettes des loyers.

2. Variation de périmètre

- Entrées de périmètre / Constitution de nouvelles sociétés :**
Aucune entrée de périmètre au premier semestre 2019
- Variation de pourcentage d'intérêt :**
Aucune variation de pourcentage d'intérêt au premier semestre 2019.
- Sorties de périmètre :**
Aucune sortie de périmètre sur le premier semestre 2019.

3. Evènements post clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019.

4. Arrêté des comptes

Les états financiers consolidés semestriels résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 août 2019.

NOTE 3 :
RÈGLES ET MÉTHODES

1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Oney au 30 juin 2019 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS / IFRS publiées par l'IASB et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out » utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture).

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Oney pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2018, à l'exception des normes d'application obligatoire au 1er janvier 2019, établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out » utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture).

Ce règlement a été complété, notamment par le règlement du 29 septembre 2003 (CE n°1725/2003) portant sur l'application des normes comptables internationales, et par le règlement du 19 novembre 2004 (CE n°2086/2004) permettant l'adoption de la norme 39 dans un format amendé.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations (autre les améliorations annuelles 2010-2012 et 2012-2014 des normes) d'application obligatoire à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2019 sont :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne
IFRS 16 : Contrat de location La norme IFRS 16 Locations publiée en janvier 2016, remplace la norme IAS 17 Contrats de location et les interprétations relatives à la comptabilisation de tels contrats. La nouvelle définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant pour l'essentiel inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17. Pour le preneur, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière actuariellement sur la durée du contrat de location. Cette norme induit donc un changement principalement pour les contrats qui selon IAS 17 répondaient à la définition de contrats de location simple ou opérationnelle et à ce titre ne donnaient pas lieu à un enregistrement au bilan des actifs pris en location. La norme IFRS 16 entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe.	1 ^{er} janvier 2019
IFRIC 23 Risques fiscaux Clarification des principes de reconnaissance et d'évaluation des risques fiscaux en application d'IAS 12 (« Uncertainty over tax treatments »)	1 ^{er} janvier 2019

Les normes, amendements aux normes existantes et interprétations adoptés par l’Union européenne mais dont l’application n’est pas obligatoire au 1er janvier 2019 n’ont pas été anticipés.

Par ailleurs, les états financiers présentés ne tiennent pas compte des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l’IASB mais non adoptées par l’Union européenne à la date de clôture des états financiers.

NORMES, AMENDEMENTS OU INTERPRÉTATIONS NON ADOPTÉES PAR L’UE	SYNTHÈSE DE LA NORME	IMPACT SUR LE GROUPE
IFRS 17 Contrats d’assurance	La norme IFRS 17 remplacera IFRS 4. Elle définit de nouveaux principes en matière de valorisation, de comptabilisation des passifs des contrats d’assurance, ainsi qu’en matière de présentation.	Le groupe Oney a débuté l’analyse de la norme et l’identification de ses effets potentiels à la suite de sa publication.

2. Comparabilité et changement de méthode

• Comparabilité :

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe Oney dans les états financiers consolidés semestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2018 à l’exception des nouvelles normes, amendements et interprétations d’application obligatoire.

Les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe Oney doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du 31 décembre 2018, qui reprennent notamment la totalité des méthodes comptables appliquées à l’exception des nouvelles normes d’application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 qui sont présentées au paragraphe 3.1.

• Changement de méthode :

Les changements de méthode comptable pour le Groupe Oney depuis le 1er janvier 2019 portent sur l’application des normes IFRS 16.

Description de la nouvelle politique comptable IFRS 16 :

La norme « IFRS 16 – contrats de location » se substitue à l’ancienne norme IAS 17, et est applicable le 1er janvier 2019.

Elle permet de voir figurer les contrats de location au bilan des preneurs, et de ne plus faire la distinction entre location simple et location-financement.

Sont exemptés les contrats de courte durée (inférieure à 12 mois et sans option d’achat), les contrats dont l’actif sous-jacent est de faible valeur à neuf (inférieure à 5 000 \$), aux loyers dépendant uniquement d’un indice variable (% chiffre d’affaire) et sans minimum de loyer garantie.

L’exemption des contrats de faible valeur concerne les contrats dont les volumes sont élevés mais la valeur faible comme par exemple les contrats de location de petit matériel informatiques : ordinateurs, téléphones, imprimantes, mobilier de bureau.

Le groupe Oney applique la « méthode rétrospective modifiée » (rétroactivité partielle), dont le droit d’utilisation est égal à la dette des loyers juste avant la date de la première application (correspondant à la valeur résiduelle actualisée à cette date).

L’actif et la dette s’évaluent en début de contrat et seront ensuite réévalués chaque fois que nécessaire. Les deux paramètres importants dans cette phase sont :

- La durée probable de l’engagement
- Le taux d’actualisation (celui-ci permet de déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs)

La durée probable d’engagement est une estimation de la durée de vie du bail.

Situation au 30 juin 2019 :

Les droits d’utilisation reconnus au 30 juin 2019 portent sur les éléments suivants :

	30/06/2019
Droits d’utilisation brutes	9 033
Constructions et agencements	6 576
Matériels	2 457
Amortissements des droits d’utilisation	1 366
Constructions et agencements	783
Matériels	583

• Description de la politique comptable IFRS 9 :

La norme « IFRS 9 – Instruments financiers ». IFRS 9 s’applique à compter du 1er janvier 2018. Elle a été adoptée par l’Union européenne le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l’Union européenne le 29 novembre 2016.

La norme IFRS 9 a pour objet de refondre la norme IAS 39. IFRS 9 – Phase 1 définit les nouvelles règles de classement et d’évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle est complétée par la méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers (IFRS 9 – Phase 2), ainsi que par le traitement des opérations de couverture (IFRS 9 – Phase 3).

Les actifs financiers sont classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l’entité gère ses instruments financiers (modèle d’activité ou « Business model »).

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) sont enregistrés au coût amorti à condition d’être détenus en vue d’en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de présenter des caractéristiques de prêt basique (les flux de trésorerie devant correspondre uniquement à des remboursements de principal et à des intérêts sur le principal). À défaut, ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les instruments de capitaux propres sont enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d’option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat) sans reclassement ultérieur en résultat même en cas de cession. Aussi, seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat.

Les dérivés incorporés ne sont plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers sont des actifs financiers de sorte que l’ensemble de l’instrument hybride doit être enregistré en juste valeur par résultat s’il ne respecte pas le critère SPPI. Un instrument hybride pourrait

respecter le critère SPPI et être donc classé autrement qu'à la JV par résultat.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception des passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre sont enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9. IFRS 9 a également changé le traitement comptable d'une modification de dette n'entraînant pas de décomptabilisation. Oney Bank n'a pas été impacté par cette disposition.

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette nouvelle approche vise à reconnaître dès la date de comptabilisation initiale de l'actif les pertes de crédit attendues alors que dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, la provision était conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

L'ECL représente une estimation établie par pondération probabiliste des pertes de crédit.

La perte de crédit correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

- **Description de politique comptable IFRS 15 :**

La norme « IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » établit les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres normes : Contrat de location, Contrat d'assurance, Instruments financiers, Titres consolidés, Echanges non monétaires entre entités d'une même branche d'activité destinés à favoriser les ventes à des clients actuels ou potentiels. Ces principes sont applicables à tous les secteurs d'activité. Cette norme s'applique à compter du 1er janvier 2018

La norme IFRS 15 remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC - 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

L'application de la norme chez Oney porte sur la comptabilisation du coût des cartes dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Directive européenne sur les services de paiement (DSP2) qui impliquera le renouvellement du stock de cartes privatives en cartes bancaires à partir de 2019.

Chez Oney, cela se traduit par la constatation à l'actif des coûts d'exécution du contrat lorsque ces coûts répondent aux conditions suivantes :

- Ils n'entrent pas dans le champ d'application d'autres normes IFRS qu'IFRS 15
- Ils sont directement liés à un contrat
- Ils procurent à l'entité des ressources qui vont satisfaire une obligation de performance dans le futur
- L'entité s'attend à recouvrer ces coûts

Les coûts d'exécution du contrat constatés à l'actif sont ainsi amortissables. Ces coûts seront donc étalés sur plusieurs années et non plus comptabilisés en une seule fois.

Seuls deux types de coûts pourront être étalés dans le temps, le support vierge et la personnalisation de la carte.

3. Particularités propres à l'établissement des états financiers consolidés semestriels résumés

Avantages au personnel : Sauf événement particulier sur la période, il n'est procédé à aucune évaluation actuarielle pour l'élaboration des états financiers consolidés semestriels résumés.

3. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que les informations données dans les notes annexes. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Pour les états financiers consolidés du Groupe Oney, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- **Dépréciations des créances :**

La valeur du poste « Prêts et créances à la clientèle » est ajustée par une dépréciation dès la date de comptabilisation initiale des créances.

Cette dépréciation, calculée sur des ensembles homogènes de créances et sur une base actualisée, est estimée en fonction d'un certain nombre de données et d'hypothèses (nombre d'impayés, taux de récupération historiquement constatés, situation des créances dans le processus de recouvrement, taux de perte, performances des organismes de contentieux externes, etc), et d'informations prospectives.

Les dépréciations enregistrées sont le reflet des meilleures estimations de la Direction à la date de clôture des flux futurs de ces créances.

Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe Oney applique le nouveau modèle de dépréciation requis par la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 substitue au modèle de pertes avérées d'IAS 39 un modèle unique de dépréciation prospectif fondé sur les pertes attendues. Ce nouveau modèle s'applique aux prêts, engagements hors bilan et aux titres de dettes comptabilisés à la juste valeur par OCI.

Conformément à la norme, le groupe Oney classe les actifs en 3 phases (« stage ») : les actifs performants, les actifs sous-performants et les actifs non-performants.

- Un actif performant (Stage 1) correspond à un actif dont le risque de crédit ne s'est pas dégradé de manière significative. Le montant de la dépréciation est basé sur les pertes attendues à 12 mois.
- Le passage d'un actif performant à sous-performant (stage 2) se justifie par une dégradation significative de la qualité de crédit depuis son entrée au bilan. Le Groupe Oney a défini cette dégradation par une situation d'impayé de moins de 90 jours en cours ou ayant eu lieu dans les mois précédents. Un retour dans la catégorie d'actif performant s'effectue lorsque la probabilité de défaillance repasse sous un certain niveau de la probabilité de défaillance à l'origine, ce qui se traduit par une période d'observation plus stricte. Oney justifie l'utilisation de ce critère de dégradation du risque par le poids très significatif de l'impayé dans les scores de gestion et l'absence d'une notation bâloise à l'ensemble des entités du groupe.
- Le classement en actif non-performant (stage 3) se justifie par la défaillance de l'actif. La notion de défaillance chez Oney reprend au moins l'un des 3 motifs suivants : existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins, existence d'une procédure contentieuse, situation présentant des caractéristiques qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré (par exemple : les encours restructurés avec application d'une décote en France sur laquelle un complément de provision est comptabilisé).

La perte attendue est évaluée selon le modèle suivant : le couple PD/EAD (Probabilité de Défaillance/Exposition au moment de la Défaillance) par la LGD (Perte en cas de Défaillance).

La perte attendue de l'actif sera basée sur une PD calculée sur 12 mois pour les actifs performants et sur la durée de vie totale pour les actifs sous-performants. La détermination des PD/EAD à vie est effectuée grâce à des matrices de vieillissement basées sur les PD/EAD à 12 mois. L'utilisation du plafond disponible par le client est également prise en compte dans les calculs d'ECL.

Le dispositif de provisionnement, basé sur une PD et une LGD, converge vers le modèle avancé bâlois mais conserve de fortes spécificités, comme la prise en compte de l'amortissement dans l'EAD, l'utilisation d'un taux du contrat comme taux d'actualisation, le calcul d'une PD à vie pour les actifs sous-performants, l'absence de marges de prudence, et la prise en compte de données prospectives (« Forward-Looking ») pour apprécier le défaut.

La méthodologie de Forward-Looking à destination des pays du Groupe, regroupant les différents facteurs de risques à évaluer et la mise en place de scénarios pour tenir compte d'éléments prospectifs externes (macro-économique) et/ou internes (stratégie d'entreprise).

En France, la méthodologie comprend une composante qui intègre une variation de la probabilité du défaut à venir dans le taux de provision. Cette composante est construite selon la volatilité et l'évolution observée des probabilités de défaut sur les 5 dernières années. Cette méthode a été retenue en France en l'absence de corrélation convaincante avec des éléments macro-économiques.

En Espagne et au Portugal, ces pays s'appuient sur la corrélation entre des données macroéconomiques (taux de chômage, taux Euribor, fichier positif de la banque du pays, etc) et les pertes de crédit attendues.

La gouvernance relative à IFRS 9 décrit le cadre général des différents contrôles et le suivi des pertes de crédit attendues. Les fonctions les plus importantes de la gouvernance portent sur la qualité et la disponibilité des données, les méthodologies et la gestion de la modélisation, les processus de contrôles internes. La gouvernance s'assure que l'entreprise a une vision claire du risque, par l'établissement de reportings contenant des indicateurs clés de performance de l'estimation des pertes de crédits attendues. Les reportings sont utilisés pour expliquer ou ajuster le calibrage du modèle de provisionnement selon des niveaux d'alertes et les mesures correctrices décrites.

L'estimation définitive de l'impact a été constatée lors de la transition effective de la nouvelle norme au 1er janvier 2018.

- **Provisions :**

L'évaluation des provisions peut également faire l'objet d'estimations.

L'appréciation du montant de l'impact financier potentiel intègre le jugement de la Direction.

- **Provisions techniques d'assurance :**

Le calcul est basé sur les pertes attendues en utilisant des modèles et des hypothèses basées sur l'historique et les données du marché actuel.

- **Instruments financiers évalués à leur juste valeur :**

La juste valeur des instruments financiers est déterminée à l'aide de courbes de taux basées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêt.

- **Régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs :**

Les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraites et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel ou d'évolution des salaires et charges sociales élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, la charge liée aux prestations de retraite peut augmenter ou diminuer lors des exercices futurs.

Sauf événement particulier sur la période, il n'est procédé à aucune évaluation actuarielle pour l'élaboration des états financiers consolidés semestriels résumés

- **Constatation d'actif d'impôt différé :**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles à condition que soit jugée probable la disponibilité future d'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées. Le caractère probable est apprécié en tenant compte d'une imputation dans un délai raisonnable.

- **Écarts d'acquisition :**

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition s'appuient sur des hypothèses budgétaires à 3 ans et des paramètres (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) qui nécessitent des estimations.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le groupe Oney utilise les formats des documents de synthèse (Bilan, Compte de résultat, Etat du résultat global, Tableau de variation des capitaux propres, Tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation ANC n°2017-02 du 2 juin 2017.

Le Tableau des flux de trésorerie a été établi par l'analyse des flux, en partant du résultat consolidé avant impôt et en utilisant la méthode indirecte.

Par ailleurs, il a été tenu compte de l'objet social de Oney Bank SA pour déterminer le périmètre lié à l'activité opérationnelle, aux opérations d'investissement et aux opérations de financement. Ainsi les flux liés à l'activité de crédit à la clientèle et aux dettes refinançant cette activité de crédit ont été inclus dans le périmètre lié à l'activité opérationnelle.

Enfin, la définition de la trésorerie retenue correspond à celle préconisée par la Recommandation ANC n°2017-02, à savoir : Caisses, banques centrales (actif et passif), comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit tels qu'ils apparaissent au bilan consolidé du groupe Oney des exercices considérés.

5. Périmètre et méthode de consolidation

Les informations données dans l'annexe aux comptes consolidés sont celles qui présentent une importance significative, permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine, de la situation financière du groupe, des risques qu'il assume et de ses résultats.

Ces comptes consolidés regroupent les comptes de Oney Bank SA et des entités françaises ou étrangères composant le groupe Oney. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis selon les règles comptables des pays d'origine, il a été effectué des retraitements et reclassements afin de rendre ces comptes conformes aux principes comptables IFRS du groupe Oney.

1. PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation comprend 25 sociétés (et un bureau de représentation en Chine et une succursale au Portugal) au 30 juin 2019 :

- 24 sociétés contrôlées,
- 1 société sous influence notable.

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2019 se présente comme suit :

FILIALES	% DE DÉTENTION DU CAPITAL	TYPE DE CONTRÔLE	% DE CONTRÔLE
Oney Spain (Espagne)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Italia	100%	Contrôlée	100%
ONEY MAGYAROSZAG (Hongrie)	60%	Contrôlée	100%
ONEY PSP (Hongrie)	60%	Contrôlée	100%
GEFIRUS (France)	60%	Contrôlée	100%
BA Finans (Russie)	60%	Contrôlée	100%
ONEY BANK (Russie)	60%	Contrôlée	100%
ONEY Poland (Pologne)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Services (Pologne)	100%	Contrôlée	100%
SMARTNEY (Pologne)	100%	Contrôlée	100%
ONEY FINANCES (Roumanie)	100%	Contrôlée	100%
ONEY ACCORD Business Consulting (Chine)	49%	Influence notable	49%
ONEY Services (ex Oney Courtage - France)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Holding Limited (Malte)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Insurance (Malte)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Life (Malte)	100%	Contrôlée	100%
ONEY UKRAINE (Ukraine)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Investment (France)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Trust (fusion de FIA-NET et Oney Tech)	100%	Contrôlée	100%
ID Expert (France)	100%	Contrôlée	100%
ONEY Tech US (USA)	98%	Contrôlée	100%
F N P (France) (Ex Flash'n Pay)	100%	Contrôlée	100%
Flandre Investment (France)	100%	Contrôlée	100%
ICI (France)	100%	Contrôlée	100%
Natural Security (France)	48.33%	Contrôlée	100%

STRUCTURE AD HOC	% DE DÉTENTION DU CAPITAL	TYPE DE CONTRÔLE	% DE CONTRÔLE
FCT Oneycord 1 (France)	100%	Contrôlée	100%

Pour rappel, une opération de titrisation avait été réalisée en date du 22 septembre 2009.

Le FCT Oneycord 1, qui devait normalement commencer à s’amortir à compter du 15 octobre 2012, avait été prolongé de 3 ans soit un début d’amortissement le 15 octobre 2015.

En 2015 et en amont de cette date, Oney Bank SA a procédé à une restructuration (nouveau prospectus, nouvelle notation) du FCT Oneycord compartiment 1. La durée de vie a été prolongée jusqu’en septembre 2019.

Ce fonds est entièrement détenu par Oney Bank SA. Les créances cédées ont pour origine les crédits revolving. Le compartiment est rechargé tout au long de sa vie par de nouvelles créances éligibles ainsi que par les tirages réalisés sur les créances déjà titrisées.

Le FCT Oneycord 1 est contrôlé.

Pour plus de détails sur cette opération de titrisation et sur l’indication de la valeur comptable des actifs concernés et des passifs associés, il est possible de se reporter à la note 8.6 Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue.

NOTE 4 :
SAISONNALITÉ DE L’ACTIVITÉ

Les activités du Groupe ne présentent pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

NOTE 5 :
ÉLÉMENTS INHABITUELS

Aucun élément inhabituel n’affecte les états financiers du 30 juin 2019.

NOTE 6 :
INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les opérations sur instruments financiers à terme portant sur les taux d’intérêts s’élèvent à 444 millions d’euros contre 590 millions d’euros à fin 2018. Le portefeuille peut être identifié à travers plusieurs groupes :

1. Instruments dérivés de couverture

- Les swaps amortissables payeurs taux fixe sont utilisés pour couvrir les risques associés aux financements des encours à taux fixes ;

2. Instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable

- Les options de taux (CAP - garantie d’un taux plafond et éventuellement FLOOR - garantie d’un taux plancher) sont utilisées pour se prémunir contre une hausse de coût de financement des encours à taux variable issue d’une forte augmentation des taux ;
- Les swaps de devises (cross currency swap) sont utilisés pour couvrir les risques associés au refinancement des filiales hors zone euro.

La juste valeur de ces instruments est dans le tableau ci-dessous :

INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE ET DE TRADING (EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2019		31/12/2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
INSTRUMENTS DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE	467	1 382	2 161	43
Instruments de taux d'intérêts :				
Instruments fermes	467	1 382	2 161	43
Instruments conditionnels				
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	0	0	0	0
Instruments de taux d'intérêts :				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	0	935	0	1 270
Instruments de taux d'intérêts :				
Instruments fermes	0	935	0	1 270
Instruments conditionnels				
TOTAL	467	2 317	2 161	1 312

Information sur IFRS 9 Phase 3 « comptabilité de couverture » :

CATEGORIE	NATURE DE L'INSTRUMENT	MONTANT NOTIONNEL	VARIATION DEPUIS LE 31/12/2018	JUSTE VALEUR DE MARCHÉ AU 30/06/2019
Dérivés classés en trading (CCS)	Cross Currency Swap	40 895	-2 952	467
Dérivés classés en CFH (IRS)	Interest Rate Swap	502 684	269	-2 317
TOTAL		543 579	-2 684	-1 850

NOTE 7 :
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

PRETS ET CREANCES (en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Créances à vue sur les établissements de crédit :	211 302	142 650	68 652
Créances à terme sur les établissements de crédit :	43 304	44 900	-1 596
Principal	43 292	44 890	-1 598
Créances rattachées	12	9	+3
Prêts subordonnés :		0	
Principal		0	
Créances rattachées		0	

NOTE 8 :
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

1. Principes généraux de la phase 1 « classement et évaluation » d'IFRS 9

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

IFRS 9 introduit une approche logique et unique de classification pour tous les actifs financiers, soit au coût amorti, soit à la juste valeur, y compris pour les actifs financiers qui comportent un dérivé incorporé. Dans ce cas de figure, l'actif financier est classé dans son intégralité plutôt que d'être soumis à des règles complexes de décomposition. L'approche est fondée sur des principes plutôt que sur des règles comme dans IAS 39, jugées complexes et difficiles à appliquer.

Trois critères doivent être utilisés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classifiés et mesurés :

- **La nature de l'actif** : instrument de dette, instrument de capitaux propres ou instrument dérivé ;
- **Le critère SPPI** (Solely Payment of Principal and Interests) : les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- **Le business model test** : le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers.

Les actifs financiers doivent être affectés, dans leur intégralité, à l'une des catégories IFRS 9. Cette affectation se fait le jour de l'entrée au bilan de l'actif et ne peut pas être modifiée, sauf situation spécifique notamment en cas de changement de business model.

Les encours dans le Groupe Oney regroupent les encours de crédit revolving et amortissables, les encours comptants et les créances rattachées. Les crédits sont affectés à la catégorie « Prêts et créances à la clientèle ».

Les pays ont analysé l'exhaustivité des contrats des encours en remplissant un questionnaire SPPI par produit.

A partir des caractéristiques de ces derniers (taux d'intérêt, durée et type d'instrument), il a été possible de montrer que les résultats des produits respectaient les critères SPPI avec l'objectif de modèle économique de détenir les actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels. Pour ces encours, la nouvelle norme IFRS 9 n'apporte pas de changement par rapport à IAS 39, et restent comptabiliser au coût amorti au taux d'intérêt effectif.

Business model :

Le groupe Oney ne réalise pas d'opérations de collecte de flux contractuels dans une optique de revente. Toutefois, les pays peuvent réaliser des opérations de cessions de certaines catégories de portefeuilles. Ces cessions répondent à des opportunités de marché ou à des demandes internes ponctuelles.

Le business model associé aux portefeuilles en surendettement pour lequel il y a régulièrement des cessions, n'est pas de collecter les flux contractuels en vue de les céder. L'objectif est uniquement de détenir ces actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et en aucun cas avec un objectif de revente, on ne peut pas avoir une évaluation à la JV par OCI

Selon la norme les cessions d'actifs ne sont pas incompatibles avec le modèle de gestion « collecte des flux contractuels », comme le précise la norme IFRS 9 (paragraphe B4.1.3A) : « Le modèle économique peut consister à détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels même

si l'entité vend des actifs financiers lorsque leur risque de crédit augmente [...] Quelles que soient leur fréquence et leur valeur, les ventes motivées par une augmentation du risque de crédit des actifs ne sont pas incompatibles avec un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels [...] Les activités de gestion du risque de crédit qui visent à minimiser les pertes de crédit potentielles liées à une détérioration du crédit font partie intégrante d'un tel modèle économique... ».

Le business model est analysé à l'origine et la cession des prêts en surendettement ne remet pas en cause le business model de collecter les flux contractuels.

Actifs Financiers à la juste valeur

PRETS ET CREANCES (en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018	Variation de juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 170	3 199	1 971
Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables *	1 302	1 177	125

*Oney reconnaît ses actions à caractère stratégique en instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

2. Echéancier

PRETS ET CREANCES (en milliers d'euros)	<= 3 MOIS	3 MOIS < D <= 1 AN	1 an < D < = 5 ans	> 5 ans	30/06/2019
Compte courant de la clientèle					
Encours brut global :	510 084	717 635	1 332 494	205 487	2 765 700
Encours sains (stage 1) soumis à une ECL à 12 mois	449 978	572 831	1 021 253	125 701	2 169 763
Encours dégradés (stage 2) soumis à une ECL à maturité	26 265	53 039	114 396	23 916	217 616
Encours dépréciés (stage 3) soumis à une ECL à maturité	33 841	91 765	196 844	55 869	378 320

PRETS ET CREANCES (en milliers d'euros)	<= 3 MOIS	3 MOIS < D <= 1 AN	1 an < D < = 5 ans	> 5 ans	31/12/2018
Compte courant de la clientèle					
Encours brut global :	541 342	725 214	1 395 093	210 446	2 872 094
Encours sains (stage 1) soumis à une ECL à 12 mois	479 558	578 059	1 069 477	129 769	2 256 862
Encours dégradés (stage 2) soumis à une ECL à maturité	25 936	51 730	112 833	21 665	212 164
Encours dépréciés (stage 3) soumis à une ECL à maturité	35 848	95 425	212 783	59 012	403 069

3. Encours dépréciés

(en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Encours bruts	2 765 700	2 872 094	-106 395
Stage 1 encours sains soumis à une ECL à 12 mois	+ 2 169 763	2 256 862	
Stage 2 encours dégradés soumis à une ECL à maturité	+ 217 616	212 164	
Stage 3 encours dépréciés soumis à une ECL à maturité	+ 378 320	403 069	
Dépréciations	- 362 713	386 783	-24 070
Encours fin de période :	= 2 402 987	2 485 311	-82 324
Poids des encours Stage 3 / encours totaux :	13,7%	14,0%	
Taux de couverture des encours totaux :	13,1%	13,5%	

(1) Dont créances rattachées

4. Transfert d’encours

(en milliers d’euros)	Actifs sains ou dégradés				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur Nette comptable (a) - (b)
Au 1 ^{er} Janvier 2019	2 256 862	38 602	212 164	44 338	403 069	303 844	2 872 094	386 783	2 485 311
Transferts d’actifs en cours de vie d’un stage à l’autre									
Transferts vers Stage 1 (ECL 12 mois)	99 846	15 648	-99 328	-15 344	-518	-304	0	0	
Transferts vers Stage 2 (ECL Maturité)	-176 355	-3 671	206 402	18 397	-30 047	-14 726	0	0	
Transferts vers Stage 3 (ECL Maturité Dépréciés)	-9 545	-170	-77 387	-27 815	86 932	27 985	0	0	
Total transfert	-86 054	11 807	29 687	-24 762	56 367	12 955	0	0	0
Variations des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes									
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	791 437	28 669	13 240	2 016	11	369	804 688	31 053	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-779 414	-28 573	-31 653	-5 514	-32 936	-21 619	-844 003	-55 706	
Impact sur les expositions ECL transférées entre les stages au cours de la période	-2 196	-13 097	232	28 333	125	10 813	-1 839	26 049	
Passage à perte	0	0	0	0	-51 299	-35 735	-51 299	-35 735	
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation	-13 383	-620	-6 057	-872	-1 529	967	-20 969	-525	
Evolution des paramètres de risque de crédit sur la période		-21		74		-180	0	-128	
Changements dans le modèle / méthodologie		0		0		0	0	0	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	2 510	70	4	-763	4 514	10 088	7 028	10 921	
Total variations	-1 045	-13 572	-24 234	24 800	-81 116	-35 298	-106 395	-24 070	
Au 30 juin 2019	2 169 763	36 836	217 616	44 376	378 320	281 501	2 765 700	362 713	2 402 987

5. Variation de la dépréciation des encours clientèle

VARIATION DE LA DEPRECIATION (en milliers d'euros)	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 30/06/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 30/06/2018
Dépréciations début de période :	386 784	447 991	356 258
Variation de périmètre			
1 ^{ère} application IFRS 9			108 786
Dotations	12 977	25 219	15 213
Reprises	36 366	85 022	30 125
Reprise de décote sur encours en surendettement	-1 238	-1 052	-1 701
Autres reclassements + écarts de conversion	558	-352	-440
Dépréciations fin de période :	362 713	386 784	447 991

6. Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue

- Les actifs transférés non décomptabilisés correspondent à des encours à la clientèle logés au sein du FCT Oneycord compartiment 1. Au 30 juin 2019, le montant des actifs concernés nets des passifs associés s’élève à 723 millions d’euros contre 737 millions d’euros au 31 décembre 2018, et restent comptabilisés au bilan du groupe sur la ligne Prêts et Créances sur la Clientèle.
- Le montant des actifs décomptabilisés avec une implication continue correspondent aux cessions d’encours en surendettement pour lesquels l’activité de recouvrement reste assurée par le groupe Oney. Au 30 juin 2019, le montant des encours décomptabilisés avec une implication continue s’élève à 1,4 million d’euros contre 2,4 millions d’euros au 31 décembre 2018.

NOTE 9 : ECARTS D’ACQUISITION

Les écarts d’acquisition sont composés :

- D’un écart d’acquisition sur Oney Portugal (daté du 1er juillet 2000 amorti initialement sur la base d’une durée de 20 ans jusqu’au 31 décembre 2003 et daté du 1er janvier 2005 à la suite du rachat complémentaire des titres Oney Portugal détenus par Cofinoga). Sa valeur nette au 30 juin 2018 est de 18 394 K€ ;
- D’un écart sur Oney Espagne (ex Accordfin) de 8 049 K€ daté du 3 juillet 2010 en lien avec l’exercice par Santander Consumer Finance de son PUT sur les 49% d’Accordfin qu’elle détenait.
- D’un écart d’acquisition sur ICI de 5 035 K€ daté du 29 janvier 2018.

Les tests de dépréciations sont effectués à minima une fois par an (en pratique en fin d’année) pour les actifs à durée de vie indéfinie tels que les écarts d’acquisition. Au 30 juin 2019, en l’absence d’indice de perte de valeur des écarts d’acquisition, aucun test de dépréciation n’a été effectué.

NOTE 10 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

Ce tableau explique la variation de la position nette d’impôts différés (actifs – passifs)

(en milliers d'euros)	01/01/2019	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	Ecart conversion / Reclassement	30/06/2019
Provisions non déductibles	37 437	-1 704		32	35 767
Provisions réglementées	-244	171			-73
Instruments financiers	287	126	-86		327
Autres	11 894	-3 796		85	8 181
TOTAL	49 374	-5 202	-86	117	44 202

La rubrique « Autres » incluent un stock d’impôts différés activés sur déficit pour 7,2 M€ au 30/06/2019. Ces impôts différés comprennent un impôt différé sur déficits reportables d’un montant de 12,8 M€ qui n’a pas été activé vu l’incertitude quant à son imputation dans le futur.

NOTE 11 :
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

(en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Dettes envers les établissements de crédit :	1 091 685	830 254	261 431
A vue	2 089	5 490	-3 401
A terme	1 089 596	824 764	264 832
Dettes envers la clientèle :	698 134	1 221 641	-523 507
A vue	4 445	154 770	-150 326
A terme	693 689	1 066 871	-373 182
Dettes représentées par un titre :	840 083	657 075	183 008
Emprunts obligataires	100 034	100 000	34
Autres dettes représentées par un titre (BMTN, CDN)	740 049	557 075	182 974
Dettes de location :	7 541		7 541
TOTAL	2 637 443	2 708 971	

Le montant des lignes de crédit confirmées non utilisées au 30 juin 2019 octroyées par des établissements bancaires est de 833 millions d'euros dont 765 M€ à plus d'un an.

DÉTAIL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Société emprunteuse	Taux intérêt nominal	Taux intérêt effectif	Date d'émission	Echéance	30/06/2019	31/12/2018	Marché de cotation
Oney Bank SA	E3M + 60bp	E3M + 60bp	Octobre 2016	Octobre 2020	50 000	50 000	Luxembourg
Oney Bank SA	E3M + 60bp	E3M + 60bp	Février 2018	Octobre 2020	50 000	50 000	Luxembourg
TOTAL					100 000	100 000	

Détail des dettes subordonnées

Le groupe Oney Bank ne détient plus en 2019 de titre subordonné remboursable.

Compensation des actifs et passifs financiers

Conformément à la norme IAS 32, Oney Bank compense un actif et un passif financier et présente un solde net si et seulement si Oney Bank a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Instruments financiers remis / reçus en garantie

Le groupe Oney dispose de 5 364 Obligations A (correspondant à une fraction des encours de crédit titrisés) mises en garantie auprès de la Banque Centrale Européenne pour un montant nominal total de 536,4 millions d'euros dans le cadre des opérations d'open market de la BCE.

Opération TLTRO II :

Oney Bank a souscrit en juin 2016 au TLTRO II pour un montant de 355 M€ au taux révisable de 0% qui a été ramené à -0,40% en juin 2018 (évolution positive des encours de crédit).

Considérant ce taux comme hors marché et ayant eu l'assurance raisonnable de percevoir le taux bonifié, Oney Bank comptabilise les produits liés à la baisse du taux comme une subvention publique (IAS 20). Oney Bank a comptabilisé une créance de 5,7 M€ au bilan et a reconnu un produit de refinancement de 0,7 M€ par résultat au 30/06/2019.

NOTE 12 :
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	01/01/2019	Dotations	Reprises	Capitaux / Change / Entrée de périmètre	30/06/2019
Avantages au personnel	3 650	23	497	-2	3 174
Provisions pour contrôles fiscaux	0				0
Provisions pour litiges	9 257	1 001	4 236	0	6 021
SOUS TOTAL	12 907	1 024	4 733	-2	9 195

NOTE 13 :
PROVISIONS TECHNIQUES DES ASSUREURS ET DETTES AUPRÈS DES RÉASSUREURS

(en milliers d'euros)	01/01/2019	Dotations	Reprises	Reclassement /Capitaux	30/06/2019
Provisions Techniques vie	3 444	475			3 919
Provisions Techniques non vie	34 409	12 235			46 644
Total Provisions Techniques	37 853	12 710	0	0	50 563

NOTE 14 :
CAPITAUX PROPRES- PART DU GROUPE

1. Nombre d'actions composant le capital

	30/06/2019	31/12/2018
Début période	1 449 749	1 449 749
Emission en numéraire		
Réduction de capital par annulation d'actions		
Fin de période	1 449 749	1 449 749

Au 30 juin 2019, le capital social s'élève à 50 741 K€, il est composé de 1 449 749 actions ordinaires de 35 euros, entièrement libérées.

Des options de souscription ont été octroyées et sont réservées aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou aux salariés des filiales dont 10 % au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la Société. Le nombre d'options est de 1 662.

2. Réserve légale

La réserve légale de Oney Bank SA s'élève à 5 079 K€ au 30 juin 2019.

3. Réserves détaillées par nature

RÉSERVE DE CONVERSION

(en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Chine	10	-6
Hongrie	-1 069	-1 011
Pologne	127	75
Roumanie	-3	4
Russie	-3 021	-2 595
Ukraine	-104	-106
États-Unis	15	11
TOTAL	-4 044	-4 004

Les taux de conversion devises/euros retenus pour les monnaies des principaux pays sont les suivants :

PAYS	DEVICES	TAUX À LA CLÔTURE		TAUX MOYEN	
		Juin 2019	Déc. 2018	Juin 2019	Déc. 2018
Chine	Yuan	0,127902	0,126983	0,130456	0,131085
Hongrie	Forint	0,003092	0,003115	0,003120	0,003234
Pologne	Zloty	0,235316	0,232482	0,233012	0,234947
Russie	Rouble	0,013967	0,012545	0,013562	0,015170
Roumanie	Lei	0,211224	0,214431	0,210893	0,218857
Ukraine	Hryvnia	0,033614	0,031511	0,032902	0,033261

RÉSERVE DE CASH FLOW HEDGE (HORS IMPÔT DIFFÉRÉ)

(en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Début période	-1 203	-1 571
Variation	269	368
Fin période	-935	-1 203

4. Variation des capitaux propres (Part du groupe)

(en milliers d'euros)	Capital	Prime	Titres auto détenus	Réserves Consolidées	Gains et pertes latents	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total Capitaux Propres
Situation au 31/12/2017	50 741	57 306	-461	439 369	-726	36 893	-3 848	579 273
Mouvements								
Affectation				36 893		-36 893		0
Résultat de la période						30 312		30 312
Augmentation de capital								
Impact du Cash flow Hedge					130			130
Réserve de conversion							-813	-813
Autres								
Plans d'actionnariat								
Rétrocession crédit IS				1 058				1 058
Dividendes Auchan				-11 397				-11 397
FTA IFRS 9				-44 167				-44 167
PUT Hongrie								
Dividendes Hongrie								
Dividendes Pologne								
Ecart actuariel IFC								
Titres disponibles à la vente								
Goodwill Chine								
Ecart de conversion sur Immo				98				98
Autres				-31				-31
Situation au 30/06/2018	50 741	57 306	-461	421 824	-596	30 312	-4 661	554 465
Mouvements								
Affectation								
Résultat de la période						21 752		21 752
Augmentation de capital								
Impact du Cash flow Hedge					87			87
Réserve de conversion							-83	-83
Autres								
Stocks options			-323	-1 043				-1 366
Rétrocession crédit IS								
Natural Security								
Dividendes Auchan								
FTA IFRS 9								
PUT Hongrie				-6 015				-6 015

Dividendes Hongrie								
Dividendes Pologne								
Ecart actuariel IFC					408			408
Titres disponibles à la vente								
Goodwill Chine								
Ecart de conversion sur Immo				48				48
Autres				55				55
Situation au 31/12/2018	50 741	57 306	-784	415 861	-101	52 064	-4 744	570 343
Mouvements								
Affectation				52 064		-52 064		0
Résultat de la période						25 494		25 494
Augmentation de capital								
Impact du Cash flow Hedge					183			183
Réserve de conversion							-59	-59
Autres								
Plans d'actionnariat			60					60
Dividendes Auchan				-15 755				-15 755
PUT Hongrie				615				615
Dividendes Hongrie								
Dividendes Pologne								
Ecart actuariel IFC								
Ecart de conversion sur Immo				347				347
Autres				0				0
Situation au 30/06/2019	50 741	57 306	-724	453 133	81	25 494	-4 803	581 228

Les gains et pertes latents des titres VISA sont reconnus en juste valeur par résultat depuis la première application d'IFRS 9 au 1er janvier 2018.

5. Dividendes versés sur les 3 derniers exercices

DIVIDENDES VERSES (en euros)	Montant	Dividende par action
Dividendes versés en espèces au titre de l'exercice 2016	15 963 205	11,05€
Dividendes versés en espèces au titre de l'exercice 2017	11 396 836	7.88€
Dividendes versés en espèces au titre de l'exercice 2018	15 755 187	10,88€

NOTE 15 :
INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	
Situation au 31 décembre 2017	2 772
Résultat de la période	162
PUT sur minoritaires Hongrie	951
Dividendes	-1 129
Autres (dont écart de conversion)	-342
FTA IFRS 9	-324
Situation au 30 juin 2018	2 090
Résultat de la période	381
PUT sur minoritaires Hongrie	-623
Dividendes	
Autres (dont écart de conversion)	-51
FTA IFRS 9	
Situation au 31 décembre 2018	1 798
Résultat de la période	-7
PUT sur minoritaires Hongrie	708
Dividendes	-808
FTA IFRS 9	
Autres (dont écart de conversion)	136
Situation au 30 juin 2018	1 828

Pour rappel, le Groupe a opté pour la reconnaissance de la dette liée au Put hongrois en contrepartie des capitaux propres part des minoritaires.

Au 30 juin 2019, la quote-part de minoritaires hongrois s'élève à 3,1 M€ pour une dette liée au Put de 8,5 M€.

Les informations relatives aux minoritaires significatifs concernent la Hongrie. Au bilan, un total d'en-cours de crédit net de dépréciation pour 40,7 M€ et un passif hors capitaux propres de 28,9 M€. Au résultat, le PNB s'élève à 4,8 M€, le coût du risque à 0,4 M€ et le résultat net termine à 0,3 M€.

NOTE 16 :
ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS REÇUS

ENGAGEMENTS REÇUS (en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financement	1 283 954	1 278 002
<i>Reçus des établissements de crédit et de la clientèle</i>		
Engagements de garantie	41	6 288
<i>Reçus des établissements de crédit et de la clientèle</i>		
Engagements sur titres	11 278	11 278
<i>Titres à recevoir</i>		
TOTAL	1 295 274	1 295 569

Les engagements sur titres sont valorisés conformément aux accords décrits dans les protocoles signés avec les partenaires et sont actualisés à chaque arrêté. Ce sont des options d'achat qu'Oney Bank a le choix d'exercer ou non.

ENGAGEMENTS DONNÉS

ENGAGEMENTS DONNES (en milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financement	6 708 371	6 701 742
<i>En faveur des établissements de crédit et de la clientèle</i>		
Engagements de garantie	48 438	48 266
<i>En faveur des établissements de crédit et de la clientèle</i>		
TOTAL	6 755 810	6 750 008

NOTE 17 :
PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(en milliers d'euros)	30/06/2019		30/06/2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations avec les établissements de crédits	2 260	157	3 786	279
Opérations avec la clientèle	3 139	129 969	4 312	126 169
Opérations sur instruments financiers	1 056	152	1 581	268
TOTAL	6 455	121 279	9 678	126 716

NOTE 18 :
PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	30/06/2019		30/06/2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations avec les établissements de crédits	2 941	3 405	3 692	3 193
Opérations d'assurance	1 600	10 022	2 299	11 331
Opérations avec la clientèle	-85	11 035	7	11 689
Prestations financières - dont cotisations cartes	5 204	22 017	6 094	25 151
Autres	3 583	12 549	3 580	11 620
TOTAL	13 242	59 028	15 672	62 984

NOTE 19 :
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	30/06/2019		30/06/2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges et Produits d'assurance	10 591	48 838	12 405	46 373
Charges et Produits d'exploitation	1 315	19 616	1 325	22 547
TOTAL	11 907	68 454	13 730	68 921

NOTE 20 :
FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	30/06/2019	30/06/2018
Salaires et traitements	43 810	38 602
Charges sociales	20 436	19 707
Charges fiscales	0	-654
Participations et intéressement des salariés	3 988	3 201
TOTAL	68 234	60 856

NOTE 21 :
COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE	30/06/2019		30/06/2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	12 977	36 366	15 213	30 125
Stage 1 encours sains (soumis à une ECL 12 mois)	486	706	1 749	5 042
Stage 2 encours dégradés (soumis à une ECL à maturité)	6 158	27 926	11 219	8 988
Stage 3 encours dépréciés (soumis à une ECL à maturité)	6 333	7 735	2 244	16 094
Dépréciations sur autres créances et immos financières	0	0	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	76 353		59 627	
Récupération sur créances amorties		15 979		10 782
TOTAL	89 329	52 346	74 840	40 907
	36 984		33 933	

NOTE 22 :
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

CHARGES D'IMPÔT

Charge d'impôt	30/06/2019	30/06/2018
Impôt exigible	400	2 454
Charge d'impôts différés	5 202	3 924
TOTAL	5 602	6 378

PREUVE D'IMPÔT

	Montant 30/06/2019	Taux 30/06/2019	Taux 31/12/2018	Taux 30/06/2018
Résultat avant IS et mise en équivalence	31 089			
Taux normal		32,02%	34,43%	34,43%
IS théorique	9 955			
Différences permanentes	137	0,44%	2,16%	-0,73%
Impôts différés non constatés	993	3,19%	0,77%	2,12%
Différentiel de taux	-253	-0,81%	-5,37%	-7,42%
Crédits d'impôts	-4 792	-15,41%	-11,10%	-9,96%
Impact des changements de taux à l'ouverture	0			
Autres	-438	-1,41%	-1,06%	-0,49%
TOTAL EFFECTIF	5 602			
TAUX EFFECTIF		18,02%	19,90%	17,94%

NOTE 23 :
DIVERS

1. Effectifs

L'effectif en « équivalent temps plein » de l'ensemble constitué par les sociétés intégrées est de 2 531 salariés en juin 2019 (y compris l'effectif à 100% des sociétés contrôlées de manière conjointe), contre 2 633 au 31 décembre 2018 à méthode comparable.

NOTE 24 :
INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage du groupe Oney, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondant aux métiers et aux secteurs géographiques du groupe Oney sont les suivants :

- 1^{er} niveau : métiers
 - Crédit à la consommation
 - Monétique, Assurance, Epargne, Moyens de Paiements
- 2^{ème} niveau : secteurs géographiques
 - France
 - Europe hors France : Espagne, Portugal, Italie et Malte
 - Reste du monde : Pologne, Hongrie, Russie, Roumanie et Ukraine

Dans le cadre de l'information sectorielle par zone géographique, les produits et charges ainsi que les actifs et passifs sectoriels sont ventilés sur la base du lieu de comptabilisation de ces opérations.

(en milliers d'euros)	CRÉDIT		AUTRES		TOTAL	
	2019/06	2018/06	2019/06	2018/06	2019/06	2018/06
Produits sectoriels						
Externes	202 642	215 683	48 856	46 461	251 498	262 144
Internes						
Amortissements	7 824	4 874	351		8 175	5 141
Charges sectorielles	72 645	77 388	29 147	26 234	101 792	103 622
Provisions	-3 236	-1 743			-3 236	-1 743
Coût du risque	36 984	33 933			36 984	33 933
Résultat sectoriel	88 424	101 231	19 358	19 960	107 782	121 191
Charges non sectorielles					76 694	84 339
Charges d'impôt					5 602	6 378
Résultat net					25 486	30 474
Bilan (en milliers d'euros)	2019/06	2018/06	2019/06	2018/06	2019/06	2018/06
Actifs sectoriels	3 300 363	3 127 316	117 778	103 507	3 418 141	3 230 823
Passifs sectoriels	4 614 366	4 391 193	129 738	120 389	4 744 105	4 511 583
Investissements	57 728	57 907	1 043	1 441	58 771	59 348

L'analyse géographique n'est pas renseignée dans le cadre d'un arrêté intermédiaire (cf IAS 34.16 Ag).

NOTE 25 :
JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels nous considérons que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché.

Les méthodes de comptabilisation utilisées sont les suivantes :

1. Les disponibilités, les comptes de régularisation actifs et passifs, les autres actifs et passifs

Pour ces actifs et passifs à court terme, la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché.

2. Prêts et créances à la clientèle à taux variable

Pour ces actifs financiers pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché.

3. Prêts et créances à la clientèle à taux fixe

La juste valeur des encours de crédit à taux fixe correspond à l'actualisation des flux futurs anticipés de l'encours à travers la courbe d'amortissements (hors intérêts).

4. Instruments financiers

Le groupe Oney valorise ses instruments financiers en utilisant une méthode standard par l'actualisation des flux futurs anticipés de l'instrument financier identifié à travers la courbe zéro coupon arrêtée au 31 décembre 2018.

5. Dettes représentées par un titre

S'agissant des dettes représentées par un titre à taux variable, pour lesquelles les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché.

Pour les dettes représentées par un titre à taux fixe, la juste valeur au 31 décembre 2018 de cette dette correspond à l'actualisation des flux de la dette avec une courbe de taux EURO.

6. Créances et dettes auprès des établissements de crédit

Ces créances ou dettes sont à taux variable. Les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur. De fait, la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché.

VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIFS ET PASSIFS BASÉE SUR DES DONNÉES DE MARCHÉ
OU DES TECHNIQUES DE VALORISATION :

(en milliers d'euros)	Valeur de marché		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Instruments dérivés actifs		467	
Instruments dérivés passifs		2 317	
Caisse, banque	377 777		
Prêts et créances sur la clientèle			2 402 987
Créances d'impôt exigible			9 470
Autres actifs et comptes de régularisation			337 435
Dettes auprès des établissements de crédit			1 091 685
Dettes auprès de la clientèle			698 134
Dettes représentées par des titres			840 083
Dettes subordonnées			0
Dettes de loyer - IFRS 16			7 541
Dettes d'impôt exigible			8 331
Autres passifs et comptes de régularisation			244 348

L'IMPACT DU CALCUL DE LA CVA/DVA (IFRS 13) S'ÉLÈVE À -1,5 K€ AU 30 JUIN 2019.

(en milliers d'euros)	Valeur de marché		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat*	5 170		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		1 303	

*Les actions de préférence VISA sont classées en valeur de marché de niveau 3 car elles font l'objet d'une décote pour tenir compte du risque d'illiquidité et des risques juridiques.

VALEUR DE MARCHÉ DES AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d’euros)	2019/06		2018/12	
	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable
Caisse, banque	377 777	377 777	400 841	400 841
Prêts et créances sur la clientèle	2 359 411	2 402 987	2 441 124	2 485 311
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 170	5 170	3 199	3 199
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	1 302	1 302	1 177	1 177
Créances d'impôt exigible	9 470	9 470	1 803	1 803
Autres actifs et comptes de régularisation	337 435	337 435	364 207	364 207
Dettes auprès des établissements de crédit	1 091 685	1 091 685	830 254	830 254
Dettes auprès de la clientèle	698 134	698 134	1 221 641	1 221 641
Dettes représentées par des titres	861 704	840 083	657 075	657 075
Dettes subordonnées	0	0	0	0
Dettes de loyer - IFRS 16	7 541	7 541		
Dettes d'impôt exigible	8 331	8 331	11 814	11 814
Autres passifs et comptes de régularisation	244 348	244 348	247 021	247 021

NOTE 26 :
EXPOSITION ET GESTION DES RISQUES

Le Groupe est exposé au cours de l’exercice normal de son activité à des risques de taux d’intérêts, de change et de crédit, il a recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer les risques de taux.

Le Groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée les risques de marché.

1. Risque de contrepartie sur instruments dérivés

De par son activité, le groupe Oney est structurellement en position nette emprunteuse. Le risque de contrepartie se situe essentiellement sur les opérations hors bilan. Pour couvrir ce risque, le groupe Oney par le biais d’Auchan Coordination Services, travaille uniquement avec des banques de 1er rang sur les financements et les opérations de dérivés de taux. Seules les contreparties bancaires notées minimum « A » par Moody’s, Standard & Poor’s ou Fitch sont admises à conclure des contrats dérivés de taux avec le groupe Oney.

Au cas où dans un pays, le rating souverain est inférieur à A et qu’une filiale se trouve dans l’obligation de traiter avec une banque locale, elle est autorisée à traiter avec un partenaire de rating équivalent au rating pays.

2. Risque de taux d’intérêt

La politique financière du groupe Oney vise à protéger la marge financière contre les évolutions futures des taux d’intérêt. Elle couvre donc l’intégralité des risques de taux issus de ses encours de prêt à taux fixe.

Pour ce qui est de la couverture des encours d’emprunts à taux révisable et compte tenu des possibilités de répercuter commercialement une hausse de taux aux clients, le groupe Oney ne couvre pas systématiquement ce risque.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Ce tableau présente principalement le risque de taux sur les actifs financiers liés à la clientèle. L’ensemble des passifs financiers sont présentés.

En millions d’euros	06/2019	12/2018
Actifs financiers à taux fixe	1 864	1 893
Passifs financiers à taux fixe	1 339	1 517
Actifs financiers à taux variable	1 178	1 187
Passifs financiers à taux variable	1 301	1 193

Les échéanciers des actifs financiers figurent en notes 7 et 8, ceux des passifs financiers en note 26.4.

5. Couvertures de taux

COUVERTURE EN CASH FLOW HEDGE

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs correspondent à des opérations de swaps où le groupe Oney est payeur d’un taux fixe et receveur d’un taux variable. L’objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d’intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc de sécuriser les résultats « financiers » futurs (N+1 à N+5 maximum) en limitant la volatilité possible. L’horizon des couvertures de ce type est de 5 ans maximum.

AU 30/06/2019

Passifs financiers dérivés (en milliers d’euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d’intérêts	935	926	316	376	137	97	0

AU 31/12/2018

Passifs financiers dérivés (en milliers d’euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d’intérêts	1 270	1 266	369	305	554	39	0

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Ce tableau indique les périodes au cours desquelles le groupe Oney s’attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de trésorerie interviennent.

AU 30/06/2019

Actifs financiers dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d'intérêts	1	1	1				
Swaps de change	466	173	67	17	45	45	0
Options de taux							

Passifs financiers dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d'intérêts	203	203	203				
Swaps de change	1 179	2 797	460	963	412	963	0
Options de taux							

AU 31/12/2018

Actifs financiers dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d'intérêts	1	1	1				
Swaps de change	2 160	508	267	-178	367	51	
Options de taux							

Passifs financiers dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Swaps de taux d'intérêts							
Swaps de change	43	244	102	28	56	57	
Options de taux							

Les devises de ces opérations sont l'Euro, le Rouble et le Forint.

6. Risque de liquidité

Afin de limiter son risque de liquidité, le groupe Oney adopte une politique de refinancement raisonnée :

- Diversification des canaux et contreparties permettant de garantir une répartition satisfaisante des financements conformément aux recommandations du comité de réglementation bancaire et financière.
- Couverture de 100% du besoin moyen de refinancement par des ressources tirées à plus d'un an et des lignes bancaires confirmées.

Le groupe Oney doit respecter un seul covenant pour le maintien des lignes de refinancement fait dans le cadre du Club deal (ligne syndiquée confirmée de 500 millions d'euros) et de certaines lignes confirmées. Le ratio est défini comme tel : Encours de crédit totaux > Dettes financières nettes (i.e. dette financière nette désigne la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée par un titre et diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires -caisses, banques centrales-, par les placements et les créances sur les établissements de crédit ainsi que par la valeur brute des actifs de catégorie HQLA détenus aux fins de respect des exigences de liquidité Bâle III). Au 30 juin 2019, ce ratio est respecté.

EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit y compris paiement des intérêts :

AU 30/06/2019

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit (dépôts)	2 089	2 089	2 089				
Dettes auprès des établissements de crédit	1 089 596	1 080 339	167 198	435	399 325	513 381	
Dettes auprès de la clientèle à vue	4 445	4 445	4 445				
Dettes auprès de la clientèle à terme	693 689	727 437	319 396	12 933	55 054	340 053	
Emprunts obligataires	100 034	100 257	72	64	67	100 054	
Dettes représentées par un titre	740 049	740 820	25 091	136 984	316 913	261 831	
Dettes subordonnées	0	0					
Dettes de loyer - IFRS 16	7 541	7 541			2 447	4 436	658
Dettes fournisseurs	4 946	4 974	4 974				
Autres dettes	239 401	239 374	214 888	3 092	7 222	14 172	
Dettes d'impôts	8 402	8 402	5 570		2 787	45	

AU 31/12/2018

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus					
		Total	< 3 M	< 6 M	< 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit (dépôts)	5 490	5 490	5 490				
Dettes auprès des établissements de crédit	824 764	823 478	185 148	53 530	51 777	533 023	0
Dettes auprès de la clientèle à vue	154 770	154 770	154 770				
Dettes auprès de la clientèle à terme	1 066 871	1 080 564	335 731	235 983	161 281	347 569	0
Emprunts obligataires	100 000	100 694	72	77	155	100 390	0
Dettes représentées par un titre	557 075	559 652	40 098	121	127 250	392 183	0
Dettes subordonnées	0	0					
Dettes fournisseurs	6 750	6 750	6 750				
Autres dettes	240 272	240 272	217 525	3 106	8 136	11 506	
Dettes d'impôts	11 903	11 903	11 856			48	

Les flux de trésorerie attendus correspondent aux flux de trésorerie contractuels.

Lignes de crédits long et moyen terme à l'origine, accordées et confirmées par les banques mais non utilisées au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 :

Montant en K€ au 30/06/2019	< 1 an	1 < <5ans	+5ans
833 000	68 000	765 000	

Montant en K€ au 31/12/2018	< 1 an	1 < <5ans	+5ans
827 000	48 000	779 000	

7. Risque de change

Le groupe Oney est exposé au risque de change pour les emprunts libellés dans une devise différente de l’euro, et la valeur des actifs nets de ses filiales en devises.

Des opérations de cross currency swap couvrent le risque de change sur la quote-part de refinancement des filiales hongroise, russe et polonaise.

8. Gestion du risque crédit à la clientèle

1. GÉNÉRALITÉS

Le risque de crédit concerne des crédits à la consommation (prêts personnels, revolving, etc.) accordés à des particuliers.

Ce risque est réparti sur un grand nombre de clients avec un engagement unitaire limité.

Pour ce qui concerne les engagements hors bilan, la politique du Groupe est de n’accorder des garanties financières qu’aux filiales et à certaines entreprises partenaires.

2. ORGANISATION DE LA FILIÈRE RISQUE

La gestion et le suivi du risque de crédit du groupe Oney sont assurés par les Directions Risque des filiales ou du partenaire, la Direction Risque Groupe et le contrôle interne à travers les Comités Risque.

Pour la France, l’Espagne et le Portugal, ils sont assurés par la Direction Risque locale.

Pour les autres pays, ce sont les partenaires qui sont dépositaires de la gestion du risque de crédit (Pologne, Hongrie, Russie). En effet, l’octroi, le suivi des risques et le recouvrement sont effectués sur la base de leurs processus et de leurs systèmes d’information.

Dans tous les cas, le risque de crédit fait l’objet d’un suivi par la Direction Risque Groupe.

Les Comités Risque ont pour mission la gestion des risques de crédit et la maîtrise d’ouvrage des projets impactant ces risques. Ils valident la stratégie, les méthodologies mises en place et surtout les performances réalisées en terme de risque.

3. PROCESSUS D’OCTROI DE PRÊTS ET DE CRÉANCES, LIMITES INDIVIDUELLES

Les es systèmes de décision de crédit sont basés sur une approche statistique complétée par des examens par dossier. Ils sont adaptés aux différents types de produits et de clients.

Ils comprennent :

- Des scores
- Des règles de refus clairement établies
- Un système de délégation et de pouvoirs

- Des règles de justificatifs à fournir
- Des contrôles anti-fraude

Le respect des décisions issues des scores et des règles, à l’encontre desquelles peu de déroga-tions sont réalisées, permet d’assurer un contrôle des risques précis. Les causes de dérogation et les personnes habilitées pour en réaliser sont définies par procédures et contrôlées à pos-teriori : ces dérogations visent notamment à gérer de manière personnalisée l’octroi de crédit de montant plus important ou destiné à des clientèles ciblées.

4. OCTROI DE GARANTIES

La politique du Groupe est de n’accorder des garanties financières qu’aux filiales et à certaines entreprises partenaires.

5. DANS LE GROUPE

La politique financière du groupe Oney vise à protéger la marge financière contre les évolutions futures des taux d’intérêt. Elle couvre donc l’intégralité des risques de taux issus de ses encours de prêt à taux fixe.

Pour ce qui est de la couverture des encours d’emprunts à taux révisable et compte tenu des possibilités de répercuter commercialement une hausse de taux aux clients, le groupe Oney ne couvre pas systématiquement ce risque.

6. ENCOURS RESTRUCTURÉS

Le montant des encours restructurés ou réaménagés, que ce soit de façon interne ou après passage en commission de surendettement s’élève à 94,9 M€ au 30 juin 2019 contre 111,1 M€ au 31 décembre 2018. Ces encours sont dépréciés à hauteur de 66,3 M€ au 30 juin 2019 contre 80,1 M€ au 31 décembre 2018.

9. Gestion du risque d’assurance

Il existe deux grandes natures de risques d’assurance :

- les risques de tarification et de dérive de sinistralité ;
- les risques liés aux marchés financiers.

Le premier fait référence aux écarts des hypothèses retenues entre le moment où le risque est couvert et la survenance du sinistre tant dans la fréquence, le moment de la survenance que dans le degré de sinistralité des événements.

Pour l’assurance des emprunteurs, les garanties proposées sont : le décès, le décès accidentel, l’in-validité permanente totale, les incapacités temporaires de travail et les pertes d’emploi. Les produits proposés, à prime régulière, prévoient des montants maximums de remboursement, fonction de l’encours du client à la date du sinistre.

Pour l’assurance des moyens de paiements, les garanties proposées sont : l’utilisation frauduleuse des moyens de paiements, le vol par agression des espèces, la perte ou vol des clés et papiers officiels, la non-livraison ou livraison non-conforme des achats internet.

Pour les produits d’extension de garanties, les garanties proposées concernent majoritairement la panne.

Pour la réassurance prévoyance en Italie, les garanties réassurées sont : les incapacités temporaires de travail et les pertes d’emploi suite à un accident.

Les produits proposés prévoient des montants limités ou forfaitaires d’indemnité unique ou mensuels

pour des durées prédéfinies.

La Compagnie se garde aussi le droit d'ajuster les montants de primes (sauf pour la réassurance ou c'est l'assureur qui retient la possibilité de le faire). Cela permet de faire face à d'éventuels surcoûts et de s'adapter à l'environnement économique actuel. Les sociétés d'assurance fonctionnent avec des contrats "groupe". La diversité du portefeuille des assurés et les sommes individuelles affectés à chaque produit d'assurance élimine le risque de concentration.

Pour le deuxième type de risque, tous les établissements financiers et instruments de placement, choisis pour les placements, sont validés par le Board avant que les fonds ne soient placés, toutes les contreparties doivent avoir un rating minimum « A- » par Standard & Poor's sauf décision expresse du Conseil d'Administration et ces ratings font l'objet d'une revue régulière.

10. Exposition au risque souverain

Au 30 juin 2019, le groupe Oney n'a pas d'exposition au risque souverain.

NOTE 27 :
TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

AU 30/06/2019

En milliers d'euros	Actif	Passif	Charges	Produits
SOCIÉTÉ MÈRE				
Opérations vis à vis de la clientèle		450 800	1 335	
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres actifs/passifs et comptes de régularisation	946	721		
Produits et charges opérationnels				1
Services extérieurs			934	
MÈRE CONJOINTE				
Dette subordonnée et dette rattachée				
Opérations vis-à-vis Ets crédit				
Produits et charges opérationnels				
ENTREPRISES ASSOCIÉES				
Autres actifs et comptes de régularisation	105			
Opérations vis-à-vis de la clientèle				
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres passifs et comptes de régularisation				
Produits et charges exceptionnels				29
Services extérieurs				20

En milliers d'euros	Actif	Passif	Charges	Produits
AUTRES ENTREPRISES LIÉES				
Autres actifs et comptes de régularisation	3 176			
Opérations vis-à-vis de la clientèle			1 705	15
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres passifs et comptes de régularisation		4 729		
Produits et charges opérationnels			5 191	9 175
Services extérieurs			3 184	28
TOTAL	4 227	456 250	12 349	9 266

AU 31/12/2018

En milliers d'euros	Actif	Passif	Charges	Produits
SOCIÉTÉ MÈRE				
Opérations vis à vis de la clientèle			113	
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres actifs/passifset comptes de régularisation	4 212	856		
Produits et charges opérationnels				3700
Services extérieurs			1 755	
MÈRE CONJOINTE				
Dette subordonnée et dette rattachée				
Opérations vis-à-vis Ets crédit				
Produits et charges opérationnels				
ENTREPRISES ASSOCIÉES				
Autres actifs et comptes de régularisation	3 587			
Opérations vis-à-vis de la clientèle				1
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres passifs et comptes de régularisation		3		
Produits et charges exceptionnels			2 389	1 312
Services extérieurs				578
AUTRES ENTREPRISES LIÉES				
Autres actifs et comptes de régularisation	2 623			
Opérations vis-à-vis de la clientèle		701 880	7 225	217
Dettes subordonnées et dettes rattachées				
Autres passifs et comptes de régularisation		3 961		
Produits et charges opérationnels			8 546	14 005
Services extérieurs			1 096	379
TOTAL	10 422	706 700	21 123	20 192

NOTE 28 :

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Conformément au règlement n°2014-07, ce document est disponible sur le site internet <https://www.oney.com>. Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe Oney peut, sans engagement, demander les documents :

- **par courrier :**
ONEY BANK - OZEA
34, Avenue de Flandre
59170 Croix
- **par téléphone :**
03 28 38 58 00

ONEY BANK S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle 2019**

(Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019)

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2, Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019)

Aux Actionnaires
ONEY BANK S.A.
40, Avenue de Flandre
BP139
59964 Croix Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ONEY BANK S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits marquants » de la note 2 « Faits marquants et principales variations de périmètre » et la note 3.2 « Comparabilité et changement de méthode » qui exposent le changement de méthode comptable relatif à l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la nouvelle norme IFRS 16 "Contrats de location".

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 août 2019

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

KPMG S.A.

Nicolas Wilfart
Associé

Christophe Coquelin
Associé